

# Edito

## *Le fléau de la politisation*

**Par Vincent Rocour**

Les présomptions d'illégalité, les soupçons de mensonges, l'impression générale d'amateurisme et la pression de l'opposition n'auront donc pas eu raison de Jacqueline Galant. Le Premier ministre Charles Michel a maintenu en fonction sa ministre de la Mobilité qui était sous le feu de la critique depuis deux semaines pour avoir passé un contrat avec un cabinet d'avocats sans mise en concurrence préalable. Le MR a de toute évidence fait ses comptes et estimé que le dommage causé par cette affaire sur la crédibilité de la ministre sera en toute hypothèse inférieur au gain électoral qu'elle pourra tirer de sa fonction lors du prochain scrutin. Il n'a cependant pas fallu le Galantgate pour découvrir qu'un ministre ne se démet que s'il est contraint de le faire par ses pairs. On a vu d'autres édiles résister à la bourrasque grâce au soutien des siens. Et on en verra encore. Ce que cette affaire a davantage révélé, c'est l'état déplorable des relations entre les gouvernements et leur administration. Pourquoi diable dépenser des sommes folles dans des cabinets d'avocats qui ne sont pas réputés pour leur philanthropie? N'y a-t-il pas, parmi les quelque 800 000 fonctionnaires du pays, de gens capables de rédiger un projet de loi correctement, de donner un conseil avisé? En off, les ministres évoquent un manque de confiance chronique dans une administration dont le recrutement reste encore marqué par l'affiliation partisane. On voit aujourd'hui l'étendue des dégâts de cette politisation. Voilà bien le fléau. Qui n'empêche cependant pas de faire jouer la concurrence quand un marché doit être conclu avec une entreprise privée ni de l'authentifier par un contrat écrit en bonne et due forme.